



60^e session du Conseil des droits de l'homme

Point 2 de l'ordre du jour

Dialogue interactif renforcé sur les rapports du Haut-Commissaire et du Mécanisme d'enquête indépendant pour le Myanmar

Genève, le 8 septembre 2025

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse remercie les intervenants pour leurs exposés et le Haut-Commissaire et le Mécanisme pour leurs rapports écrits.

Nous restons profondément préoccupés par les rapports sur une escalade des crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis par toutes les parties au conflit. Comme noté par le Haut-Commissaire, les civils, y compris les minorités ethniques et religieuses, continuent d'en être les principales victimes avec plus de 7'000 morts vérifiés.

Nous notons avec une inquiétude particulière les crimes commis dans les lieux de détention. Le rapport du Mécanisme documente des preuves accablantes de tortures systématiques ainsi que de violences sexuelles. Ces pratiques doivent cesser immédiatement.

Nous saluons les avancées importantes des enquêtes relatives aux « opérations de nettoyage » de 2016 et 2017. Nous suivons avec une vive préoccupation la dégradation de la situation dans l'État de Rakhine, qui souligne l'urgence de mettre fin à l'impunité et de garantir les droits de l'homme et libertés fondamentaux des membres de toutes les communautés.

Messieurs et Mesdames les intervenants, comment la communauté internationale peut-elle contribuer à créer un environnement propice à l'arrêt de la violence, à la justice et à la réconciliation au Myanmar ?

Je vous remercie.